

Francilienne

Les cahiers d'acteurs DU DÉBAT PUBLIC



> Conseil général du Val d'Oise

> L'INTERÊT GÉNÉRAL DOIT SORTIR VICTORIEUX DE CE DÉBAT

Une infrastructure indispensable pour le Val d'Oise

Un projet de l'envergure de la Francilienne ne peut se faire qu'à partir de la concertation avec le public et il était très important que les Valdoisiens puissent participer au débat. Il s'agit bien de leur environnement, de l'avenir économique d'une partie importante du Val d'Oise et d'un nouvel axe de circulation déterminant pour le territoire. Les réunions du débat public rassemblant élus locaux, représentants associatifs et riverains ont été nourries de débats souvent très animés, ce qui est tout fait normal au regard de l'enjeu de vie quotidienne que ce projet va engendrer. Il est souhaitable que sorte victorieux de ce débat l'intérêt général, à savoir celui qui assure la meilleure protection et qualité de vie des riverains tout en favorisant celui du développement économique et d'un meilleur maillage entre les forces vives économiques de ce secteur.

Les Valdoisiens favorables à ce projet ont pu se faire connaître, auprès du Conseil général, par le biais d'une déclaration de soutien : plus de 3 000 foyers ont répondu à cet appel.

Le bouclage de l'A104 reste bien une nécessité absolue

pour notre département, pour l'emploi, le tourisme, le commerce et pour faciliter les déplacements. Et c'est précisément parce que nous ne pouvons faire l'économie de cette infrastructure majeure que le Conseil général du Val d'Oise s'est investi dans ce projet depuis de nombreuses années et s'est prononcé lors de sa séance publique du 24 février dernier, en faveur du prolongement de la Francilienne.

C'est toujours avec cette même qualité d'écoute, d'attention à tous les arguments et aux analyses qui vont être présentées que nous nous prononcerons, à l'issue de ce débat, sur le tracé vert/rouge qui relie Mériel à Éragny, à hauteur de la RD48E, et qui nous paraît le plus pertinent dans le Val d'Oise. Mais, nous serons particulièrement attentifs aux réponses qui seront données quant aux nuisances subies par les riverains pour l'actuelle, comme pour la future voie et quant à l'impact sur l'environnement, élément essentiel du patrimoine valdoisien. ■

François Scellier
Député,

Président du Conseil général du Val d'Oise

> CONTACT

Conseil général du Val d'Oise
2, avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise cedex
www.valdoise.fr

Le Val d'Oise a été, durant ces dix dernières années, particulièrement dynamique en matière de développement de ses infrastructures. Après la réalisation, entre 1994 et 2001, d'un premier barreau de la Francilienne au nord du département qui a permis la liaison express entre Cergy et Roissy, le Conseil général souhaite désormais que la Francilienne soit prolongée. Un bouclage en effet essentiel pour améliorer la circulation en Val d'Oise.

> La Francilienne : une longue histoire

L'aménagement et le développement de la région parisienne est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics depuis plus d'un demi-siècle. Avec la décentralisation, au début des années 80, les collectivités locales, et notamment les Départements ont pris en charge le développement et l'entretien d'une grande partie des infrastructures routières, permettant de rattraper un certain retard en la matière. Terminer le bouclage de la Francilienne permettrait

désormais de hisser la Région Ile-de-France au rang des grandes mégapoles, en reliant entre elles les villes nouvelles franciliennes, par un axe routier à 2 x 2 voies entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Plusieurs tracés ont été envisagés, traversant ou contournant l'agglomération de Cergy-Pontoise et empruntant un fuseau compris entre Maisons-Laffitte et Triel-sur-Seine. Il appartiendra à l'Etat, à l'issue du débat public, de décider du tracé le plus adapté.



Une longue histoire pour écrire celle des liaisons entre les grands équipements d'Ile-de-France et entre les villes nouvelles

> Une infrastructure indispensable

Le Conseil général du Val d'Oise est favorable au prolongement de la Francilienne parce que cet axe routier contribuera :

> à l'attractivité, au développement et à la compétitivité des zones économiques et touristiques du département et à la création d'emplois,

> à l'amélioration des liaisons entre les grands équipements de l'Ile-de-France,

> à la facilitation des déplacements domicile-travail pour les Valdoisiens et les Yvelinois

> au rayonnement du pôle universitaire de Cergy-Pontoise et à la dynamisation de ses relations avec les pôles de compétitivités,

> à l'ouverture et l'amélioration des échanges avec une région voisine : la Normandie.

> à la dynamisation de l'aménagement du territoire de l'agglomération

tel qu'affiché dans le projet politique « horizon 2015 » porté par le Conseil général du Val d'Oise.

Celui-ci a ainsi lancé un appel pour soutenir ce projet de prolongement auprès de la population. Plus de 3 000 Valdoisiens ont répondu présents et ont signé une déclaration de soutien diffusée en avril dernier.

Une infrastructure pour le rayonnement du pôle universitaire et pour la dynamisation des relations avec les pôles de compétitivité

> Les enjeux sur l'attractivité, le développement, la compétitivité de la vie économique

En ce début de XXI^e siècle, le développement d'un réseau de déplacement participe au rapprochement de toutes les activités humaines et facilite pour tous, actifs ou non, de tous âges, la symbiose entre les lieux de travail, de consommation, de loisirs et les espaces d'habitat.

Pour le Val d'Oise, la poursuite de la réalisation de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Orgeval participera à la poursuite du développement de tous les secteurs économiques. Ainsi, 14 000 entreprises recensées seraient concernées par le projet dans le Val d'Oise et les Yvelines, soit environ 180 000 emplois.



Sortir victorieux de ce débat

CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE ?

Par rapport à la totalité des déplacements domicile-travail, combien sont effectués en voiture particulière sur la zone d'étude ?

- a 52%
- b 64%
- c 80%

(réponse b source INSEE)

Combien d'actifs travaillant dans la zone concernée y habitent également ?

- a 41%
- b 68%
- c 83%

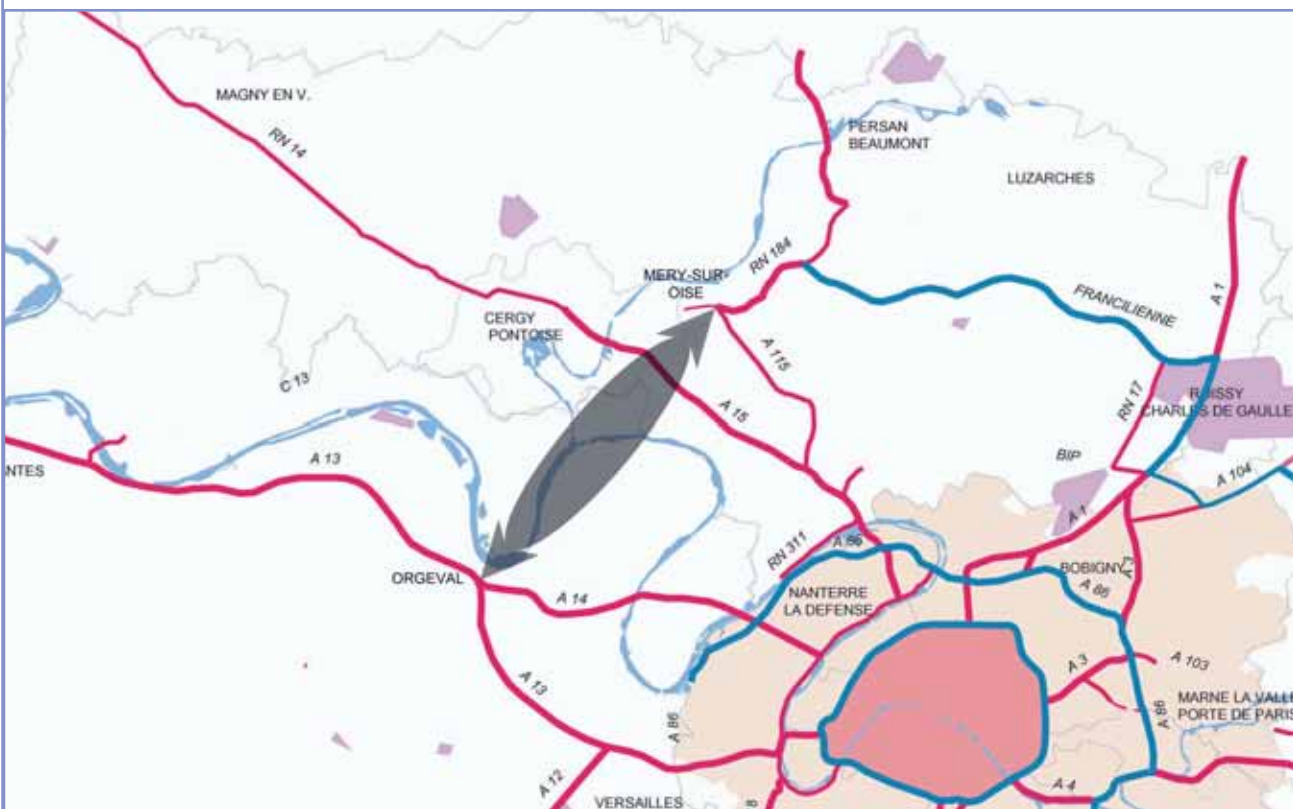
(réponse c)

Selon le moment de la journée, le temps de trajet entre Cergy-Pontoise et Orgeval serait réduit...

- a d'un quart d'heure
- b de moitié
- c de 70%

(réponse b)

Rocades A86 et Francilienne : pour une rocade régionale permettant de mieux relier entre eux les principaux pôles d'emplois franciliens



Un plus pour le développement du pôle universitaire et des pôles de compétitivité

25000 étudiants sont accueillis au sein du pôle universitaire de Cergy-Pontoise. Sa meilleure accessibilité est d'autant plus importante qu'il est nécessaire de créer ou de développer les échanges avec les autres zones de recherche et développement implantées dans le secteur Sud-Ouest de la région, ainsi qu'avec le département voisin des Yvelines.

La cinquantaine de laboratoires de recherche implantés en Val d'Oise ont besoin de s'ouvrir également aux échanges avec les établissements situés dans l'aire d'étude. Enfin, 4 pôles de compétitivité qui concernent les deux départements (Meditech Santé Paris Région, Cap Digital Paris Région, System@tic et Mov'eo) ont été identifiées et at-

tendent aussi des réponses à leur besoin de développement. Un réseau routier fermé au développement des échanges rapides aurait pour conséquence de décourager la promotion de ce secteur d'avenir : c'est aussi pour cela que le bouclage de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Orgeval s'avère nécessaire.

Quel tracé pour la Francilienne ?

Les solutions écartées

> **Le tracé ouest passant par le Vexin** est irréalisable pour des raisons simples : il allongerait de plus de 20 km la réalisation routière par rapport aux autres scénarios, la congestion de la RN184 en traversée d'Eragny serait maintenue, et les zones d'habitat, d'activité et d'enseignement ne seraient pas desservies alors qu'elles doivent être les grandes bénéficiaires du bouclage de la Francilienne

> **La transformation de la RN 184 actuelle en voie express** ne peut s'envisager car elle aurait pour effet d'accentuer la coupure urbaine d'Eragny et serait génératrice de nuisances supplémentaires pour les riverains.

Le tracé vert/rouge : la meilleure réponse pour le Val d'Oise

Le tracé N 1 entre Méry-sur-Oise et le raccordement sur la RN 184 au droit de la RD 48 E situé sur les réserves inscrites dans les documents d'urbanisme locaux, a pour avantage de soulager la RN 184 en traversée d'Eragny, d'assurer une bonne irrigation de l'agglomération de Cergy Pontoise, et de desservir le mieux possible toutes

les zones d'activités, commerciale, ainsi que les pôles universitaires et de recherche. Il permettrait en outre, un bon maillage avec le réseau autoroutier existant. Si ce tracé est retenu par le maître d'ouvrage, il devra cependant et impérativement faire l'objet d'un traitement exemplaire en ce qui concerne les pollutions sonores, atmosphériques et visuelles : couverture sur l'ouverture à Eragny, éloignement des Grouettes et couverture au droit des Buttes Blanches à Herblay.

- Au titre de cette réalisation, le Département demanderait à l'Etat la requalification de la RN 184 entre Mériel et Méry, ainsi qu'au niveau de la traversée d'Eragny, cette dernière portion étant destinée à devenir « boulevard urbain ».

- Selon le scénario Yvelinois réalisé après cette portion, et dans la cas où le tracé passerait par Neuville-sur-Oise, une réalisation de protection des riverains sera également réalisée.

Deux autres tracés ont été envisagés

> **le tracé blanc.** Combinaison du tracé N1 de Méry-sur-Oise à l'A15 avec l'utilisation de l'autoroute en



tronc commun sur environ 1 km pour retrouver le tracé N 2 jusqu' à la jonction avec la RN 184 à Conflans St Honorine.

> **le tracé bleu.** Un des quatre tracés proposés par le maître d'ouvrage dans le fuseau Sud-Est.

Ces deux tracés de par leur éloignement des zones à desservir et leur impact sur la Plaine de Pierrelaye n'apportent pas de meilleure réponse.

La liaison entre les pôles de Roissy et de Cergy-Pontoise, par l'A104, a marqué un progrès pour le Département et la Région. Il faut maintenant poursuivre jusqu'à Poissy-Orgeval

> Conclusion

Le prolongement de la Francilienne de Méry-sur-Oise à Orgeval doit être conçu et réalisé :

- > dans les meilleurs délais,
- > en continuité dans le temps entre Méry et Orgeval,
- > en respectant les environnements traversés et en adaptant les profils aux milieux,
- > en assurant les meilleures protections aux riverains,
- > en favorisant les échanges avec les voiries locales traversées,
- > en accès non payant sur tout le linéaire.

